

CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE - côté COLLEGE

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires.

C'est pourquoi, dans l'Ecole Catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves afin que l'école soit, pour les enfants un lieu de plein épanouissement.

Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance par tous des compétences et des responsabilités de chacun.

Cela s'appuiera sur l'écoute, le dialogue, la bienveillance, la transparence, la confidentialité.

Lors de l'inscription, l'entretien permet aux familles de s'assurer que leur projet d'éducation est en adéquation avec ce que propose l'établissement.

Ouverture à tous de l'établissement

L'établissement	La famille	L'élève
<p>Le collège du Sacré-Cœur Jeanne Mance est un établissement catholique d'enseignement, sous la tutelle de l'évêque de Langres, associée à l'Etat par contrat. Il respecte les programmes de l'Education Nationale.</p> <p>Il porte un projet éducatif ouvert à tous qui met chaque personne au centre de ses préoccupations, tout en respectant l'intérêt général.</p> <p>Ce projet fixe les orientations pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : enseignants, personnels, parents et élèves.</p>	<p>La famille reconnaît l'identité du collège du Sacré-Cœur Jeanne Mance et est encouragée à participer sereinement à son fonctionnement : vie de l'établissement et suivi de son enfant.</p>	<p>L'élève respecte les obligations du collège et ses différentes propositions.</p> <p>S'engage à vivre avec tous les élèves de l'établissement, sans discrimination.</p> <p>Il s'engage à être acteur responsable de ses apprentissages.</p>

Confiance réciproque

L'établissement	La famille	L'élève
<p>Fait confiance aux familles pour collaborer sur l'éducation des enfants qui lui sont confiés.</p> <p>S'interdit tout à priori ou jugement de valeur.</p> <p>Privilégie le dialogue et l'échange, en recevant les parents chaque fois que cela est nécessaire. Présente le rôle des deux associations :</p> <p>L'APEL est une association représentative des parents.</p> <p>L'OGEC est une association gestionnaire.</p>	<p>Fait confiance à l'équipe éducative : chef d'établissement, enseignants, AESH et personnels de vie scolaire.</p> <p>Reconnait le projet d'établissement (éducatif, pédagogique et pastoral) et les activités proposées par l'OGEC et l'APEL.</p> <p>S'interdit tout à priori ou jugement de valeur sur les personnes de l'établissement, à plus forte raison devant les enfants.</p> <p>Privilégie le dialogue et l'échange.</p> <p>Essaie de répondre aux sollicitations de l'établissement pour sa bonne marche : aide à des encadrements ponctuels comme pour les sorties, ...</p>	<p>Au collège comme en famille, prend progressivement conscience que le cadre donné dans chacun des espaces de vie l'aide à construire ses repères.</p> <p>Fait confiance à l'équipe éducative : enseignants, AESH et personnels de vie scolaire</p> <p>S'interdit tout jugement de valeur, en privilégiant le dialogue et l'échange.</p> <p>Peut représenter ses pairs, comme délégué et/ou comme éco-délégué.</p> <p>Respecte les délégués dans leur rôle.</p>

Vie scolaire

L'établissement	La famille	L'élève
<p>Par les enseignants et la vie scolaire, présente le règlement intérieur, ses principes, les droits et les devoirs de chacun, ainsi que les sanctions prévues en cas de transgression.</p> <p>Ce règlement doit permettre de vivre ensemble harmonieusement et de préparer les élèves à la vie en société.</p> <p>En tant qu'établissement privé catholique, nous proposons une heure de plus par semaine pour l'animation pastorale sur certains niveaux.</p>	<p>Met tout en œuvre pour que son enfant respecte les règles de vie commune. <i>A l'occasion de la signature du règlement ou au cours de l'année, il y a une réflexion en famille sur l'obéissance aux règles et leur nécessité.</i></p> <p>Soutient les démarches éducatives de l'établissement concernant l'application du règlement.</p> <p>Fait le nécessaire pour que son enfant participe à toutes les activités proposées par le collège.</p> <p>Les familles respectent le temps scolaire et ne se prévoient pas de vacances sur ces temps.</p>	<p>Prend connaissance du règlement intérieur, à l'école et en famille.</p> <p>Le signe et s'engage à le respecter.</p> <p>Prend conscience de ses obligations de collégien.</p>

Communication et information

L'établissement	La famille	L'élève
<p>Informe la famille de la vie et des projets de l'Etablissement : informations, rdv, assemblées générales ...</p> <p>Diffuse les informations via Pronote ou par mail. Les réponses des familles sont collectées via Pronote.</p> <p>Favorise l'écoute personnalisée de l'élève et de sa famille par des rencontres parents / professeurs, sur rdv.</p> <p>Recherche des solutions positives pour l'élève afin de l'aider à grandir. Met en place des contrats adaptés ou des plans personnalisés de réussite. Des partenaires extérieurs peuvent être associés (orthophoniste, psychologue, psychomotricien, médecin scolaire, ...)</p>	<p>Prend régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement et veille à les conserver. (pronote)</p> <p>Accepte le dialogue en répondant aux invitations de rendez-vous et de réunions.</p> <p>Est attentive aux recommandations et aux propositions de l'établissement (santé, sécurité, participation d'encadrement, sérénité dans les apprentissages, événements ...).</p> <p>Prend contact avec l'établissement pour partager ses questionnements, ses points de vue, en toute confiance.</p>	<p>Informé dans sa classe , est encouragé à en parler en famille.</p> <p>Peut rappeler à ses parents réunions et rendez-vous prévus.</p> <p>Redonne sans attendre aux enseignants les documents à restituer.</p> <p>Est encouragé à communiquer à l'adulte ses joies, difficultés et préoccupations : enseignants/vie scolaire/chef d'établissement.</p> <p>Demande de l'aide en cas de besoin afin d'éviter toute situation de conflit.</p>

Suivi de la scolarité

L'établissement	La famille	L'élève
<p>Informe les familles sur les choix éducatifs et pédagogiques du collège, en lien avec les évolutions du système éducatif et des programmes scolaires.</p> <p>En réunion, et ou en rendez-vous, l'équipe explique aux familles ce qui est attendu en termes de suivi scolaire, d'aide à l'apprentissage des leçons et d'orientation. L'équipe aide dans cette responsabilité les familles qui le souhaitent.</p> <p>Adresse aux familles, les bulletins trimestriels et tout autre document nécessaire.</p>	<p>Accepte les choix éducatifs et pédagogiques du collège.</p> <p>Suit la scolarité et le travail scolaire de son enfant.</p> <p>Demande des aides et conseils, si nécessaire. Juge de l'importance d'informer d'une situation, l'aide sans faire à sa place.</p> <p>Prend connaissance régulièrement des évaluations faites sans mettre de pression à leur enfant.</p> <p>Donne de l'importance au collège en évitant les absences non justifiées.</p> <p>Informé l'établissement dès l'apparition de signes pouvant faire redouter un décrochage.</p>	<p>Participe activement aux apprentissages et en accepte les modalités.</p> <p>S'engage à faire sérieusement son travail, en classe et à la maison.</p> <p>Ose demander de l'aide à ses parents ou à ses enseignants, si besoin.</p> <p>Apprend progressivement à s'auto-évaluer : prend le temps de comprendre la correction de ses erreurs, les appréciations et les conseils.</p> <p>Se motive pour progresser.</p>